

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Mauritanie : les grandes lignes de 'l'accord de Dakar'

- Monde -

Date de mise en ligne : jeudi 4 juin 2009

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Les différentes forces politiques mauritaniennes qui étaient en négociation à Dakar depuis jeudi dernier sont parvenues à un accord cadre ce mardi sur l'organisation de l'élection présidentielle le 18 juillet pour le 1er tour et le 1er août 2009 pour le second tour.

source : www.Linternationalmagazine.com - 04/06/2009

L'accord cadre paraphé par les négociateurs des trois grands pôles de la vie politique mauritanienne à savoir : - le Front national pour la défense de la démocratie (**FNDD**), - le Rassemblement des forces démocratiques (**RFD** , opposition) et - la majorité parlementaire soutenant le général **Mohamed Ould Abdelaziz**, prévoit la mise en place d'un gouvernement transitoire d'union nationale au plus tard le 06 juin prochain. **De la composition du gouvernement**

Les portefeuilles de ce gouvernement sont répartis de "*façon paritaire*" entre les différents pôles, souligne le texte de l'accord, qui précise que le "Premier ministre sera nommé sur proposition du général Abdelaziz après consultation des dirigeants des autres pôles".

Les ministres de l'Intérieur, des Finances et de la Communication devraient revenir à des personnalités proposées par le FNDD et le RFD, qui s'étaient farouchement opposés à l'organisation de la présidentielle à la date du 6 juin, arrêtée par la junte au pouvoir depuis le coup d'Etat du 6 août 2008 par lequel le Président démocratiquement élu **Sidi Ould Cheikh Abdalahi** a été renversé par un groupe d'officiers de l'armée dirigé par le général Abdelaziz.

Le gouvernement sera chargé d'assurer la continuité de l'Etat et la mise en Suvre du présent accord en "particulier la prise de mesures appropriées pour l'organisation et le bon déroulement de l'élection présidentielle", selon le document.

La Commission électorale nationale indépendante

Les parties signataires ont convenu aussi "*d'agréer*" le mandat et la composition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dont la composition sera portée à 15 membres à raison de quatre membres pour chaque pôle politique.

Le Président, le vice-président et un autre membre de cette instance seront des représentants de la société civile, selon toujours le texte de l'accord.

Le document stipule par ailleurs la signature par le président déchu, Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdullahi, d'un décret portant formation du gouvernement transitoire d'union nationale, "*afin de donner effet au consensus obtenu par les consultations (&) sans préjudice pour les actes de gouvernement signés antérieurement*".

Le statut de Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdullahi

Il stipule également "*l'annonce et la formalisation de sa décision volontaire concernant son mandat de président de la République, la prise en charge des effets de cette décision en termes d'intérim de la présidence de la République par le président du Sénat*".

Les différentes forces politiques mauritaniennes avaient démarré jeudi dernier dans la capitale sénégalaise des

Mauritanie : les grandes lignes de 'l'accord de Dakar'

pour parler sous l'égide du Groupe de contact international sur la Mauritanie, de l'Union africaine, des cinq pays membres du Conseil de sécurité des Nations unies et d'autres organisations internationales.

lire aussi sur www.wadeukeubi.com (04-06-2009) : [**L'ÉLYSÉE TRESSE DES LAURIERS AU SÉNÉGAL POUR SA MÉDIATION EN MAURITANIE : Sarkozy, griot de Wade**](#)
